

2390 very significant number of families... I would say perhaps a third of people, no I would say more
like half the people would be in the 0 to 49 range and about half above that. And ideally, you
know in housing, many of us who are older individuals, we dislike the trend to warehouse, to
segregate by age. The more, the ages can be spread together in a community and in the housing
units, the better. You know, people can argue that older people like quiet, but I know in my
Adventist Church people love the most when everybody, all the ages are together and annoying
2395 each other in good ways. Mixing up and learning from each other.

And that is what we want to do. We want Blue Bonnets to be a place where we take all
our good fellowship from our desperately poor neighbourhoods where the housing is really falling
apart and there is water leaking through the ceiling and bring it here. And think of what we could
2400 do? You know, the good place that, we could send out a message to the world and other cities
would imitate what we are doing. And if I can do anything, what so ever, I mean, I can bring you a
hundred people tomorrow who would want to help you to make this happen in a good way.

And our group has its own forum, it's had its own architect, people can answer your
2405 questions much better than I. But I hope I gave you some sense from my vision, from my place of
looking.

LE COMMISSAIRE :

2410 Thank you.

LE PRÉSIDENT :

2415 Thank you very much, madame. La commission appelle, je ne sais pas si on l'appelle
comme ça, le Centre éducatif. En tout cas, les gens qui construisent des écoles. Alors, seront
présents monsieur Robert Gendron, monsieur David Genesse et madame Joëlle Naud. Excusez
l'appellation, mais on n'a pas corrigé.

M. ROBERT GENDRON :

2420

Non. Écoutez, aucun malaise, parce que de toute façon nous sommes une commission scolaire jusqu'au 15 juin, c'est au 15 juin que les centres de service entrent en vigueur.

LE PRÉSIDENT :

2425

Donc, c'est la Commission scolaire de Montréal?

M. ROBERT GENDRON :

2430

Et voilà, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

2435

Excusez-moi. Après ça, ça va s'appeler un centre de service.

M. ROBERT GENDRON :

Centre de service scolaire.

2440

LE PRÉSIDENT :

Alors, bonjour.

M. ROBERT GENDRON :

2445

Alors bonjour. Je vous remercie, bien sûr de nous accueillir, Monsieur le président, Madame et Monsieur les commissaires. C'est véritablement un plaisir de venir vous parler de l'environnement scolaire montréalais et de la vision qu'on en a. De cette vision, essentiellement

2450 de planification le temps ayant fait en sorte que depuis les dernières années nous avons dû
2455 placer dans notre vision d'avenir ce qu'on appelle la capacité d'accueil, les places avec
lesquelles on travaille, à la fois relié avec l'augmentation de la clientèle, mais aussi en lien avec
la vétusté de nos bâtisses et le fait que nous devons y travailler.

2455 C'est important pour nous aujourd'hui de vous présenter ce que nous avons perçu
comme étant les travaux de planification que vous avez aussi de votre côté, reliés avec les
meilleures pratiques pour avoir véritablement une collaboration pour mettre en place ces écoles
du futur, celles que nous voulons pour nos jeunes.

2460 Et je suis accompagné aujourd'hui de monsieur David Genesse-Bolduc qui est
coordonnateur au bureau de planification de la gestion des espaces, ainsi que de notre
conseillère en urbanisme, madame Joëlle Naud.

2465 Vous allez voir que nous avons travaillé avec une grande influence des principes
d'urbanismes que la Ville de Montréal met de l'avant. Alors, on a voulu les capter, on a voulu
bien sûr les mettre de l'avant dans notre réflexion.

2470 Pour nous, c'est important de contribuer à plus large que des écoles, mais véritablement
s'inscrire dans une dynamique, de mettre en place des infrastructures publiques, de qualité,
école et environnement communautaire et psychosocial, bien sûr pour répondre à des besoins
qui sont intercalés pour nos élèves, leur parent, les citoyens et les organismes dans le quartier.

2475 La CSDM, la Commission scolaire de Montréal travaille avec la Ville en amont ou a
travaillé avec la Ville en amont sur certains projets celui-là en particulier. Et aujourd'hui ce qu'on
vous livre, c'est bien sûr à la fois le travail de notre analyse, mais aussi la façon dont on a pu
travailler en partenariat avec les expertises municipales.

Ce que nous voulons, c'est être capable de pouvoir contribuer à mettre en place un futur
quartier exemplaire, en aménagement urbain basé sur le 21^e siècle. C'est un défi que nous

2480 avons dans l'environnement scolaire pur, dans la classe, peu importe comment elle est construite, où elle est, école du 21^e siècle. Mais on sait très bien qu'elle doit s'incarner dans quelque chose et être ancrée dans un milieu. Et c'est pour ça qu'on vous présente ça aujourd'hui.

2485 Dans un esprit que nous appelons la mutualisation des espaces, c'est-à-dire faire en sorte que nous ne soyons pas repliés sur nous-mêmes, mais bien sûr faire en sorte que nous puissions intégrer ce qui fait la vie à l'intérieur d'un environnement scolaire et sociétal.

2490 Toutefois, je ne peux pas vous dire qu'on n'est pas préoccupé et déjà depuis plusieurs années avec les capacités d'accueil et les besoins d'espace notamment dans les quartiers qui sont visés. On a certains quartiers à Montréal où on a des problématiques particulières, et celui-là, moi, j'ai déjà, dans les années 90, j'étais directeur d'école dans le quartier Côte-des-Neiges et par la suite j'ai dirigé les écoles de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, et je dirais que la moitié de mon temps était dévolu à s'assurer qu'il y avait une place pour chacun des élèves. Alors, on peut donc dire que c'est quelque chose qui évolue depuis un certain bout de temps.

2495 Ce qui est important pour nous c'est un principe fondamental. Vous allez voir dans notre présentation, ce que nous appelons les écoles de proximité. C'est-à-dire faire en sorte que nous puissions avoir des élèves qui marchent à l'école, des élèves qui sont en contact en allant, en revenant, le soir, les week-ends, l'été pendant les vacances, dans un environnement où l'école fait partie de leur environnement. Alors, qu'il puisse y avoir bien sûr la municipalité, les services communautaires et les parents qui sont impliqués.

2500 Et vous allez voir, nous vous proposons aussi une vision novatrice et qui permet de pouvoir faire rêver pour ce qui s'en viendrait dans le milieu scolaire.

2505 Alors, avant de céder la parole à monsieur Genesse-Bolduc, juste vous donner un petit peu les clés de lecture. Celle que je vous demanderais de pouvoir avoir en tête pour bien saisir notre présentation et à la lecture de notre mémoire. Pour nous, l'école est au coeur de la

2510 communauté. L'école publique doit être aussi communautaire, elle doit être une desserte locale qui favorise une mobilité active, donc véritablement permettre aux citoyens d'être dans son milieu. Une école qui est ancrée dans son quartier et une école qui est à l'image de sa communauté où il y a une perfusion des idées et des valeurs à l'intérieur de l'école et de son environnement.

2515 Ceci étant dit, je laisse la parole à mon collègue.

LE PRÉSIDENT :

2520 Vous comprenez qu'on a déjà lu votre mémoire puis qu'on en a fait une analyse approfondie. Il faut nous laisser un peu de temps pour vos poser des questions.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2525 C'est parfait. Donc, peut-être simplement revenir sur... merci d'ailleurs de l'opportunité qu'on a de vous adresser l'opinion de la Commission scolaire de Montréal. Donc, faire un léger retour sur ce qu'on a vécu dans Côte-des-Neiges. Donc, il y a eu de la croissance démographique. Pour le moment, au niveau primaire la croissance se maintient, mais on n'est pas en grande vague puis c'est ce qui est présenté autant dans le mémoire qu'on vous présente aujourd'hui. Mais les écoles sont déjà à pleine capacité puis plusieurs sont en agrandissement
2530 ou ont été agrandies. Puis c'est le cas aussi au niveau secondaire avec l'école La Voie.

Donc, je sais qu'il y a d'autres membres qui sont venus vous parler des difficultés de capacité d'accueil qu'on avait aussi au secondaire.

2535 Donc, c'est important pour nous de se dire que la desserte devra être pour Namur-Hippodrome dans Namur-Hippodrome. On ne peut pas compter sur les écoles qui sont déjà implantées dans Côte-des-Neiges pour trouver une solution ou pallier à un enjeu. Donc, on veut

vraiment que l'école s'intègre au fur et à mesure que les habitations aussi vont s'intégrer dans le nouveau quartier.

2540

L'autre élément qui est intéressant de constater concernant Namur puis Hippodrome, c'est que nos expériences passées dans différents secteurs de redéveloppement nous permettent de réinvestir nos apprentissages dans le secteur de Namur-Hippodrome.

2545

Donc, dans Griffintown, dans le Faubourg Contrecoeur, il n'y a pas présentement d'infrastructure scolaire, puis en fonction de de la typologie des infrastructures publiques qui sont déjà disponibles ou qui s'en viennent, du coût des logements puis du nombre d'habitations, on s'est rendu compte qu'on était capable d'avoir une influence sur l'intérêt des familles à s'implanter, mais surtout leur rétention.

2550

Puis on a une belle opportunité dans le secteur de Namur-Hippodrome parce que l'école est en ce moment au coeur des sujets de conversation. Puis on est capable de réemployer les expériences qu'on a eues relativement récemment pour s'assurer d'être dans un quartier exemplaire.

2555

Ça fait que dans le cas du Faubourg, par exemple c'est la typologie clairement qui fait la différence entre l'implantation des familles. Donc, on est plus dans des maisons de ville, on est dans une typologie plus classique on va dire, puis ça a apporté un flot de famille puis une rétention des familles à travers le temps.

2560

Dans le cas de Griffintown, il y a beaucoup plus d'habitations. Donc, c'est vraiment le nombre de familles puis le nombre de personnes qui se sont implantées, puis le nombre d'habitations qui viennent influencer le besoin d'avoir des infrastructures scolaires, d'avoir des écoles primaires.

2565

Donc, fort de ces deux expériences-là, on a regardé pour Namur-Hippodrome puis ce qu'on voit c'est 6 000 habitations à peu près qui s'en viennent dans le secteur, puis ça pourrait

représenter jusqu'à 2 000 élèves. Donc, à peu près 1000 de niveau primaire puis environ 800 de niveau secondaire.

2570

Donc, comme les écoles avoisinantes sont à pleine capacité, même si on les agrandit, il faut s'assurer d'une desserte locale, puis c'est pour ça qu'on a orienté la recommandation vers deux écoles primaires puis une école secondaire qui va pouvoir desservir des besoins de proximité dans le secteur.

2575

Mme JOËLLE NAUD :

Bonjour. Donc, le quartier Namur-Hippodrome comporte quand même un certain nombre de défis dont il est nécessaire de tenir compte pour mener une réflexion sur l'intégration des infrastructures scolaires ou les infrastructures publiques notamment les infrastructures scolaires comme pilier d'un quartier à redévelopper.

2580

Donc, présentement le quartier Namur-Hippodrome comme ça a sûrement été dit et redit, c'est un quartier fortement enclavé où la prépondérance de l'activité automobile et des activités ferroviaires font que c'est un territoire qui est inadapté aux activités scolaires.

2585

Donc, l'enclavement va rendre difficile le déplacement des élèves qui résideront dans le quartier Namur-Hippodrome vers l'extérieur du quartier. Donc, ça va rendre difficile leur scolarisation dans les écoles de quartier à proximité.

2590

Selon les configurations actuelles du territoire, donc les élèves ne pourraient pas se rendre à pied dans les écoles de quartier à proximité qui se trouvent donc à l'est de l'autoroute 15, et qui sont, comme ça a déjà été mentionné, déjà à pleine capacité.

2595

Ensuite, le fait que le quartier Namur-Hippodrome soit actuellement inhabité constitue un second défi à l'égard de la planification des infrastructures scolaires. Donc, ça vient compliquer l'identification des besoins spécifiques de la population auxquels les infrastructures publiques

2600 viendraient répondre. Donc, même s'il y a un certain groupe de la population qui a été identifiée pour venir s'établir dans le quartier, les mécanismes du marché peuvent faire en sorte que ça ne sera pas nécessairement ce groupe-là qui vient s'y établir véritablement.

2605 Donc, cette incertitude-là qui est reliée au fait qu'on ne connaisse pas encore le profil de la future population du quartier Namur-Hippodrome témoigne de la nécessité de planifier dès que possible les infrastructures et aussi d'intégrer une notion de flexibilité donc pour être capable d'adapter ces infrastructures-là à l'évolution du contexte sociodémographique.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2610 Donc, à travers le temps on a souvent mentionné, puis monsieur le directeur général en parlait tantôt, l'importance de mutualiser les équipements.

2615 Donc, on l'a entendu de la part des citoyens dans les dernières années, mais aussi des institutions. Ça fait que c'est important de créer de la synergie, de le voir de plus en plus entre des bâtiments de nature publique, mais que ça pouvait aller au-delà de la nature publique des emplacements. Puis ce qu'on a vu à l'international c'est que parfois c'est des usages qui sont privés ou semi-privés qui sont mis en synergie avec l'école.

2620 Donc, pour nous c'est un élément qui revient dans le discours puis qu'on entend, puis évidemment qu'on va chercher à intégrer le mieux possible dans le respect du mandat qui nous est confié qui est d'abord la scolarisation des élèves.

2625 Mais une chose est sûre, c'est qu'il y a déjà des expériences qui sont positives. Donc, juste pas très loin ici, dans le secteur, par exemple de Parc Ex, on a le Centre William-Hingston où il y a une école primaire, une bibliothèque, une maison de la culture, un CPE, un centre de formation pour adulte, une piscine, des gyms. Donc, ça se fait déjà. Peut-être que ça a été oublié dans...

LE PRÉSIDENT :

2630 Dans Parc-Extension.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2635 Dans Parc-Ex, oui.

LE COMMISSAIRE :

Des propriétés de qui?

2640 **M. DAVID GENESSE-BOLDUC :**

De la CSDM.

LE PRÉSIDENT :

2645 L'ensemble des activités est géré par la CSDM?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2650 C'est en partenariat. Donc, autant avec la CSDM...

LE PRÉSIDENT :

2655 C'est-à-dire que vous louez des locaux?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2660 Oui. Il y a des locaux qui sont loués. Il y en a qui sont dans une forme de location à long terme près de l'emphytéose.

LE PRÉSIDENT :

2665 Est-ce que ça pourrait être l'inverse?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2670 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Que la Ville soit propriétaire de l'immeuble puis qu'ils vous louent des locaux?

2675 **M. DAVID GENESSE-BOLDUC :**

Toutes les options sont sur la table pour le moment...

LE PRÉSIDENT :

2680 C'est possible?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2685 Bien, tout est possible, j'imagine. Évidemment, il va falloir s'entendre puis continuer de travailler avec la Ville.

LE PRÉSIDENT :

2690 Non, mais c'était une de nos questions.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2695 Oui. Donc, pour le moment évidemment on n'a pas, on va voir aussi comment le gouvernement va organiser les choses. Pour le moment la location est un facteur exceptionnel qui avait été prévu.

2700 Donc, évidemment dans les prochaines années il y a d'autres projets qui sont en développement à peu près en même temps. Donc, peut-être une école dans Griffintown, assurément on espère une école bientôt dans le Triangle. Puis c'est déjà des projets qui sont travaillés en amont avec la Ville de Montréal puis chacun des arrondissements.

2705 Donc, on est pas mal convaincu que dans la séquence dans le temps pour Namur-Hippodrome on aura déjà des écoles plus récentes, des expériences plus récentes et positives de mutualisation qui vont nous aider à vraiment voir l'école comme le coeur d'une nouvelle communauté qui vient d'être créée.

2710 Puis finalement, on veut s'assurer que l'école soit, un, de la bonne taille puis que ça soit un outil d'inclusion. Donc, on a entendu parler, on veut que ça soit un quartier familial qui soit ouvert sur la communauté, écoresponsable.

2715 Donc, il y a plusieurs éléments nouveaux dans ce quartier-là puis évidemment il va falloir que l'école soit aussi nouvelle dans son approche, dans sa taille puis dans sa relation avec sa communauté. C'est pour ça qu'on recommande qu'il y ait deux écoles de moyen gabarit plutôt qu'une méga-école, pour augmenter le sentiment d'appartenance de la communauté envers l'école.

LE PRÉSIDENT :

2720 Moyen gabarit c'est quoi, 350 élèves?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2725 Environ 500 élèves.

LE PRÉSIDENT :

500, quand même.

2730 **M. DAVID GENESSE-BOLDUC :**

Oui. Parce que des grandes écoles vont jusqu'à 1 000...

LE PRÉSIDENT :

2735 ... on comprenait qu'une école primaire maximum c'était 600, ça fait que 500 c'est
comme une grande école primaire. Ce n'est pas moyen gabarit.

M. ROBERT GENDRON :

2740 Mais il y en a des plus grandes que ça. Il y en a jusqu'à 900 ici en ce moment à Montréal.

LE PRÉSIDENT :

2745 Oui, à L'Île-des-Sœurs?

M. ROBERT GENDRON :

2750 Non, non, chez nous, école primaire avec des annexes.

LE PRÉSIDENT :

2755 C'est vrai que ce n'est pas la Commission scolaire de Montréal à L'Île-des-Soeurs c'est Marguerite-Bourgeoys.

M. ROBERT GENDRON :

2760 Et voilà, vous êtes bien informé.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2765 Donc, le but c'est vraiment d'avoir des écoles du bon gabarit pour s'assurer que ça se développe aussi avec le secteur. Donc, Namur-Hippodrome ça ne lèvera pas demain matin, puis les 6 000 habitations ne seront pas là. Donc, en prévoyant deux infrastructures de moyenne envergure on peut s'assurer d'être flexible puis adaptable puis vraiment en relation avec la communauté puis leurs besoins.

2770 J'allais oublier l'importance pour les familles, mais aussi au niveau de la mobilité d'avoir un pôle. Donc, d'avoir un CPE, une école primaire, dans certain cas une école secondaire. Donc, d'avoir plusieurs services quotidiens.

2775 Quand on est parent, on sait que le matin c'est le taxi puis si on veut une école à pied, si on veut un quartier à pied, marchable, disponible, qui favorise le déplacement actif, bien il faut s'assurer que ces pôles-là sont bien intégrés, près des résidences, mais qui sont facile d'accès aussi puis qu'ils évitent aux parents de faire plusieurs arrêts dans leur journée quotidienne.

2780

Donc, plus on est capable de mutualiser dans l'espace, dans le terrain avec un CPE, des parcs, des centres sportifs, bien on voit que la séquence va s'simplifier la vie des familles puis ça va augmenter aussi leur sentiment de satisfaction.

Ça fait qu'en passant...

2785

LE PRÉSIDENT :

Depuis maintenant qu'il y a des écoles quatre ans, c'est-à-dire à partir de quatre ans, à ce moment-là ces enfants-là ils sont maintenant à l'école, ils sont moins dans les CPE. Est-ce qu'il peut y avoir dans le quartier plusieurs CPE qui soient distincts de l'école ou si vous favorisez plutôt que les CPE soient à proximité de l'école?

2790

M. ROBERT GENDRON :

2795

Oui. En ce moment il y a le modèle mixte. C'est certain qu'à Montréal notre capacité d'accueil ne nous permet pas de développer de façon très, très ouverte la maternelle quatre ans. Donc, la juxtaposition des deux modèles est encore présente pour un bout de temps. Donc, il y a des CPE identifiés et dans le contexte qu'il y en ait près de l'école, surtout qu'il va toujours falloir qu'ils s'occupent des enfants d'un an jusqu'à quatre ans et faire le transfert par la suite. Mais on travaille avec les CPE en partenariat pour faire le transfert entre les deux.

2800

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2805

Puis concernant la mobilité, bien l'intérêt d'avoir deux installations permet aussi d'augmenter la marchabilité puis la capacité des élèves de se rendre à l'école. Donc, pour le moment, la CSDM pour les plus petits, donc le préscolaire et le premier cycle c'est 1 000 mètres. Puis au-delà de ces distances-là, ils peuvent avoir accès au transport scolaire.

2810 Dans le contexte où on redéveloppe un nouveau quartier, bien on veut évidemment éviter les débarcadères automobiles si on veut minimiser l'utilisation de la voiture, puis on veut conserver cette idée-là qu'une zone de 1 000 mètres c'est une zone marchable, même pour les plus petits.

2815 Ça fait qu'il faut s'assurer d'éviter les contraintes physiques pis développer l'ensemble du quartier avec cette perspective, cet oeil urbanistique de dire que, de la maison jusqu'à l'école on se sentira en tant que parents à l'aise de laisser marcher nos enfants.

Pour ce qui est du secondaire, bien évidemment on a un défi parce que les élèves du secondaire sont plus mobiles. Donc, ils peuvent faire le choix pour des questions de programme ou d'intérêt de fréquenter une autre école, mais c'est aussi vrai dans l'autre sens.

2820 Donc, si une grande école ou une école secondaire doit être implantée, puis c'est notre souhait, bien évidemment il faut prendre en considération son positionnement géographique près du transport en commun le plus possible. Parce qu'il y a des élèves qui pourraient venir d'ailleurs par intérêt, mais il y a aussi des élèves qui vont vivre dans le secteur de Namur-Hippodrome puis même si un des facteurs les plus importants c'est la proximité de l'école, ils pourraient tout à fait faire le choix de sortir du secteur pour aller fréquenter une autre école.

2825 Donc, la proximité avec les transports en commun de l'école secondaire devient un des vecteurs les plus importants pour s'assurer de cette perméabilité raisonnable entre un service de proximité puis l'intérêt des élèves.

2830 **LE PRÉSIDENT :**

Puis celle-là vous ne la localisez pas?

2835

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

Oui. Disons qu'on la rapproche le plus possible...

2840

LE PRÉSIDENT :

Dans votre mémoire vous donnez la superficie d'un terrain pour une école primaire, mais vous ne donnez pas la superficie pour une école secondaire?

2845

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

On mentionne le 8 000 mètres carrés pour environ, pour une école secondaire, mais évidemment il y a plus d'éléments qui peuvent être mutualisés avec d'autres infrastructures, notamment municipales si on pense à un centre sportif ou à des gymnases.

2850

Donc, il y a des éléments qui... c'est un gabarit différent une école secondaire, puis naturellement, bien ça vient avec des services connexes alentour qui deviennent intéressants à mutualiser. Il faut juste s'assurer qu'elle est bien positionnée, le plus près du transport en commun. C'est généralement ce qu'il y a de plus avantageux pour nos écoles secondaires.

2855

Mme JOËLLE NAUD :

Donc, si on veut aussi que les écoles soient réfléchies dans une perspective de mutualisation, qu'elle soit ouverte sur leur quartier, qu'elle soit vraiment des piliers de leur collectivité...

2860

LE PRÉSIDENT :

Est-ce qu'on va avoir un peu de temps pour des questions? Parce que là, il vous reste quatre minutes.

2865

Mme JOËLLE NAUD :

2870 Donc, en fait toutes ces caractéristiques-là d'ouverture sur le milieu se doivent d'être reflétées également dans l'aménagement à l'extérieur de l'école. Le milieu public qui encadre l'école est bien souvent le premier contact entre l'école et son quartier, mais également entre l'école, l'enfant, le parent, l'enseignant, le voisin et même le milieu communautaire.

2875 Donc, le parvis de l'école représente une opportunité de créer une place publique centrale qui se veut aussi un lieu de rassemblement, une place publique de qualité donc directement adjacente à l'école pourrait permettre de créer une transition douce entre la rue et l'école, d'atténuer les limites entre les usages et les usagers, et finalement c'est d'ouvrir l'école sur sa communauté.

2880 L'école s'impose souvent comme un lieu, un bâtiment unique, voire même imposant et impressionnant dans son quartier. Donc, elle devient un point de repère et un lieu d'attachement pour plusieurs générations de citoyens du quartier. C'est donc pour cette raison que l'école se doit d'être le reflet des aspirations non seulement des élèves, mais également de la communauté au complet. Donc, comme je l'ai dit précédemment, les parents, les voisins, les enseignants.

2885 Donc, ceci dit, il est important d'impliquer en amont toute la communauté pour situer, implanter et concevoir les écoles du quartier Namur-Hippodrome. Actuellement, la CSDM a déjà entamé une série de collaborations avec la Ville et l'arrondissement notamment l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Donc, il va être important de continuer de poursuivre et d'approfondir ces collaborations-là pour mener à bien les projets de planification dans le quartier Namur-Hippodrome.

LE PRÉSIDENT :

2895 Là, on va passer à la période de questions, parce que sinon on n'y arrive pas. On avait lu votre document.

M. ROBERT GENDRON :

D'accord. C'est beau. Donc, vous voyez les recommandations primaires, secondaires.

2900

LE PRÉSIDENT :

Oui, oui. On les connaît très bien.

2905

LA COMMISSAIRE :

On a eu des points de vue qui nous ont parlé de l'importance de l'école s'installant au tout début du processus pour structurer justement alentour d'elle le développement. Vous semblez plutôt suggérer que ça soit au fur et à mesure que la population s'installe que vous définissiez. Alors, il semble avoir un peu de contradiction entre les deux. Si vous voulez commenter après.

2910

Et l'autre chose, vous nous parlez de ces deux écoles sur le territoire de Namur, mais il y a aussi ce projet qui pourrait faire suite à l'achat de la Ville au 5010, Paré, c'est ça?

2915

M. ROBERT GENDRON :

Paré, oui.

2920

LA COMMISSAIRE :

Alors, est-ce que vous avez effectivement le projet de construire une école à cet endroit-là? Et est-ce qu'il y aura, je ne sais pas, des collaborations ou n'importe quoi qui devrait se passer entre les deux écoles primaires sur le site de Namur et cette école Paré, qui ne sera quand même pas si loin.

2925

M. ROBERT GENDRON :

2930 Je vais laisser mon collègue répondre à la deuxième question, je vais revenir à la première.

LA COMMISSAIRE :

2935 À la première, merci.

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

2940 Bien, pour ce qui est du 5010, Paré, essentiellement ce qui est prévu c'est d'implanter une école primaire de moyen gabarit ou de plus petit gabarit. Donc, 350, 400 élèves maximum. Puis il y a déjà les élèves essentiellement, puis la population scolaire de zéro quatre ans justifie juste pour le triangle cette école-là. Donc, elle, de façon autonome, uniquement avec les parents puis les enfants qui sont dans le triangle, va se générer puis croître jusqu'à maturité.

2945 Donc, évidemment on répond le plus localement possible aux besoins, l'école qui serait prévue au 5010, rue Paré desservirait la population locale, puis ne viendrait pas influencer les écoles qui seraient implantées dans Namur-Hippodrome, qui elles serviraient aussi une population très locale. Puis pour le phasage...

M. ROBERT GENDRON :

2950 Pour le phasage, en fait si j'ai bien compris tout faire avant que les choses soient construites partout ou plutôt le faire en développement. Nous, nos recommandations sont sur l'ordre de réserver des espaces parce qu'on considère, vous l'avez très bien vu dans notre mémoire, que l'école doit s'incarner à l'intérieur d'un quartier. Alors, pour nous le quartier doit être en train de se développer donc il doit y avoir des gens. Ce que nous, nous ne voudrions pas

2955

c'est devoir rentabiliser l'établissement avec des gens, des élèves qu'on amènerait d'ailleurs, le temps que les citoyens soient vraiment présents, que les enfants soient présents.

2960 Donc, on veut être capable de pouvoir intégrer le développement de l'école parce que moi, sincèrement comme ex-directeur d'école, je sais très bien que c'est avec les gens à l'intérieur de l'école qu'on est capable de développer un projet éducatif et donner une profondeur à l'école. Donc, il faut que les gens soient associés.

2965 J'ai bâti des écoles alternatives à partir de projet de parents, et c'est les écoles qui sont les plus motivantes, parce que ça vient de la communauté et non pas imposer juste sur une bonne idée, mais véritablement la participation des gens. Donc, nous ce qu'on veut, c'est vous proposer quelque chose qui serait en développement continu avec les personnes qui la construiraient, non seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur.

2970 **LE COMMISSAIRE :**

 Ça vous prend combien de temps construire une école primaire?

2975 **M. ROBERT GENDRON :**

 Après les approbations de plan, on est à peu près aux alentours de trois ans. Donc, lorsqu'on a donné les appels d'offres, lorsqu'on a fait les plans et qu'on se met à travailler, c'est environ trois ans.

2980 **LE COMMISSAIRE :**

 Donc, ça pourrait être en phase d'une première qui se construit puis l'autre qui suit?

2985

M. ROBERT GENDRON :

Exactement.

2990 **LE COMMISSAIRE :**

2995 Ce n'était pas ça ma question. Ma question, c'est parce que tantôt vous avez parlé du terrain comme un site enclavé, fortement enclavé. Bien, depuis un petit bout de temps on nous fait énormément de présentations pour justement désenclaver le site. Alors, évidemment on parle du raccordement de Cavendish, on parle de l'élargissement, de la capacité puis la sécurité de Jean-Talon, Jockeys. Il y a aussi le raccordement éventuel avec le nord, la rue Paré, tout ça.

3000 Dans un contexte d'un quartier désenclavé, ouvert, où il y aurait d'autres façons d'y accéder. Est-ce qu'on resterait encore avec deux écoles primaires puis peut-être une secondaire sur le site ou ça pourrait couvrir un plus large secteur?

Je vous dis ça dans l'optique qu'on veut aussi 6 000 logements. Il y a aussi beaucoup, beaucoup d'immeubles publics et de services qui sont attendus, alors dans ce contexte-là.

3005 **M. ROBERT GENDRON :**

3010 Bien, écoutez, c'est clair pour moi que le caractère physique de l'enclave... et si on est capable de pouvoir le faire tomber, tout le monde va en profiter y compris les écoles. Toutefois, ce que je sais, c'est que l'environnement scolaire cherche à s'identifier beaucoup à une proximité. C'est pour ça qu'on ne vous en parlait.

3015 Donc, si jamais nous avons quelque chose qui était totalement ouvert, probablement qu'on pourrait être capable de pouvoir faire déverser les populations scolaires au travers de ce qui est en ce moment l'enclave. Mais il reste que la présence d'écoles au sein d'une communauté, ça lui permet de pouvoir avoir son identité.

3020 On le voit. Il y a des quartiers où il y a... bien, le boulevard Métropolitain, par exemple c'est sûr que c'est une enclave physique, Décarie la même chose. Mais il y a des quartiers qui sont plus ouverts. Mettons que la Petite-Patrie puis le Plateau. Mais en même temps, il n'y a pas d'enclave, mais il y a des cultures différentes. Alors, dans cet esprit-là, de créer une école qui est ancrée dans son milieu, même si elle est ouverte sur l'extérieur, elle se définit avec l'environnement dans laquelle elle est placée.

LE PRÉSIDENT :

3025 Alors, compte tenu du temps, on n'a pas beaucoup de questions, mais moi c'était juste un élément de réflexion. C'est qu'il y a 20 000 logements qui sont en construction ou planifiés dans ce secteur-là. On sait qu'il y aura une école à Paré, probablement une école dans Royalmount, mais si on enlève les 6 000 et ces deux autres projets-là, il reste encore 10 000 logements, puis ça veut dire que c'est les écoles du secteur existant qui vont absorber ces
3030 10 000 nouveaux logements-là?

M. ROBERT GENDRON :

Oui. Vas-y David?

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

3035 Ce qui est intéressant sur une page blanche dans laquelle on se trouve, c'est qu'on peut planifier aussi nos écoles de cette façon-là. Donc, non seulement on peut les phaser dans le temps, dans leur séquence si on en a deux, mais aussi dans leur envergure.
3040

3045 Donc il faut être conscient que tout ne va pas se réaliser extrêmement rapidement, puis il faut être conscient que cette séquence-là, on peut l'aborder aussi avec le ministère de l'Éducation pour voir de quelle façon est-ce que l'envergure même des écoles... Là, on a donné une idée plutôt conservatrice en fonction de Namur-Hippodrome. Est-ce qu'on révisera dans les

phases subséquentes d'orientation puis définition du besoin, lorsqu'on a quelque chose de plus précis puis de plus abouti ou ficelé essentiellement sur l'envergure, la typologie, le type de famille.

3050 Après ça, on pourra réviser cet élément-là. Puis on peut concevoir ces écoles-là avec cette idée de dire : bien, d'abord ça sera une école d'une envergure moyenne pour nous, 500 élèves. Est-ce qu'on pourrait augmenter leur capacité d'accueil. C'est prévu en amont dans un nouveau quartier, c'est quelque chose qui peut se faire.

3055 Maintenant, après ça, avoir plusieurs écoles puis augmenter le nombre d'écoles reste quand même un défi dans un petit secteur. Ça fait qu'il faut voir avec l'ensemble des secteurs de quelle façon on peut le mieux répondre à ce besoin-là. Mais assurément drainer avec des grosses écoles, ne nous semble pas...

3060 **LE PRÉSIDENT :**

 Mais les écoles primaires, vous savez probablement les réponses, mais pour l'école secondaire, ça veut dire s'il y a 20 000 logements qui se construisent. Actuellement, il n'y en a pas d'annoncé. C'est-à-dire est-ce que les écoles secondaires qui entourent... vous n'avez pas mentionné les écoles qui sont au nord, mais il y en a, entre autres dans Ville Saint-Laurent il y en a pas mal.

3065 Est-ce que ce 20 000 là ne doit pas nous donner une indication sur peut-être un terrain plus grand à réserver?

3070

M. DAVID GENESSE-BOLDUC :

 On a été plus nuancé dans la précision de notre besoin au niveau secondaire en disant : minimalement, parce qu'on est conscient que déjà dans les besoins de Côte-des-Neiges on pourrait aller sur une envergure plus grande. Puis après ça, si effectivement il y a beaucoup plus

3075

de logements qui sont anticipés puis construits dans la réalité, bien on pourra voir à ce que cette taille d'école secondaire là soit le mieux adapté au besoin.

3080 Pour le moment, il est très tôt dans le processus pour annoncer des couleurs aussi précises. Mais un n'empêche pas l'autre. Il faut être conscient qu'on est en développement puis l'école n'arrivera pas la semaine prochaine. Donc, on va être en mesure aussi, j'imagine s'il y a d'autres lieux où on va présenter les projets d'habitation, mais on va aussi pouvoir représenter le besoin en infrastructure scolaire, notamment secondaire.

3085 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je vous remercie beaucoup. Votre contribution est très intéressante. Alors, la commission poursuit en appelant madame Derby MacDonald du projet Genesis.

3090 **Mme DERBY MACDONALD :**

Alors, bonjour. Je m'appelle Derby et je travaille comme organisatrice communautaire à projet Genèse. Aussi, j'ai ici Maria Inès Garduno et pour commencer elle voudrait donner un témoignage bref.

3095

Mme MARIA INÈS GARDUNO :

3100 Hello. My name is Maria Inès Garduno. I am here to say that we need social housing for old people and for multicultural people, for people with disabilities, for families with little children and for homeless people.

3105 Right now, there is no housing available for all these people. We have to improve things for them because they don't have the resources to make a better life. This should be the main priority. thank you.